

# STRASBOURG FRANCE

## RÉORGANISATION DES DÉPLACEMENTS URBAINS

### GESTION URBAINE – MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

Repenser entièrement la mobilité en cœur de ville pour induire des comportements nouveaux et durables : réorganisation des déplacements urbains autour d'un tramway, priorité aux piétons et aux modes de transport doux, élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains.

<b>TAILLE DE LA VILLE :</b>	276 063 habitants	7800 ha
<b>TAILLE DU PROJET :</b>	Centre ville de Strasbourg	

#### PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Capitale européenne et régionale. Centre historique et symbolique, économique, politique et universitaire. Ville touristique

#### PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Logement, commerce et artisanat, espace public



© UNESCO

La Grande île de Strasbourg

IDENTIFICATION

#### ÉCHELLE DU PROJET



■ Ville

■ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

■ Projet

#### LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

#### STRASBOURG – GRANDE ÎLE

Inscription	1988	Entourée par deux bras de l'Ill, la « Grande île » constitue le centre historique de la capitale alsacienne. Dans un périmètre restreint, elle renferme un ensemble monumental d'une remarquable qualité. La cathédrale, les quatre églises anciennes, le palais de Rohan, ancienne résidence des princes-évêques, n'y apparaissent pas comme des monuments isolés, mais s'articulent à un quartier très ancien représentatif des fonctions de la ville médiévale et de l'évolution de Strasbourg du XV <sup>e</sup> au XVIII <sup>e</sup> siècle.
Critères	(i) (ii) (iv)	
Surface	94 ha	

<b>DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX</b>	Affluence, flux et stationnement de voitures qui paralysent la circulation et les espaces en cœur de ville (site patrimonial). Dégradation de la qualité de vie : baisse de l'attractivité économique, pollution atmosphérique et sonore.
<b>PROBLÉMATIQUE</b>	Comment résoudre le conflit entre l'aménagement d'infrastructures devenues indispensables à la vie contemporaine et la préservation de l'intégrité du bien inscrit ?
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Réduction des déplacements automobiles en centre-ville en favorisant les déplacements en mode doux</li> <li>➔ Renforcement du réseau de transport public</li> <li>➔ Piétonisation du centre-ville et restructurer l'espace public</li> <li>➔ Amélioration de l'accessibilité du centre-ville et lien entre le centre et les quartiers périphériques</li> </ul>

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS

L'INITIATIVE

Communauté urbaine de Strasbourg

LE PILOTAGE

Communauté urbaine de Strasbourg (CUS)

LA MISE EN OEUVRE

Comité de pilotage technique

Direction : Service des déplacements (CUS)  
 Membres :  
 - Voirie (CUS)  
 - Transport et stationnement (CUS)  
 - Ecologie urbaine (CUS)  
 - DRE (Etat)  
 - Compagnie des transports strasbourgeois

Comité d'acteurs techniques

Compagnie des transports strasbourgeois  
 Bureaux d'études  
 Architectes  
 Paysagistes

PARTICIPATION CITOYENNE

DRIRE  
 DIREN  
 CG67  
 Région Alsace  
 CCI  
 Office du tourisme

Financent /  
 Accompagnent

PROGRAMME D' ACTIONS

RÉORGANISATION COMPLÈTE DES MODES DE DÉPLACEMENTS ET DU STATIONNEMENT

Accessibilité/  
 Création du réseau de tramway

Piétonisation : réorganisation de la circulation automobile et partage des espaces publics

Stationnement : création de parkings relais, limitation du stationnement automobile au centre-ville (nouvelle politique tarifaire et stationnements pour les vélos)

Usagers du centre-ville

Coordonne

Réalisent

ACTEURS :

Public local  
 Privé

Public régional  
 Mixte

Public national  
 Institutions / ONG

Public international  
 Société civile

**OUTILS DE GESTION DU SITE**

- Plan Local d'Urbanisme à l'échelle de la ville
- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) sur une partie du bien et extension
- Plan de gestion du bien du patrimoine mondial (diagnostic en cours)

**OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET**

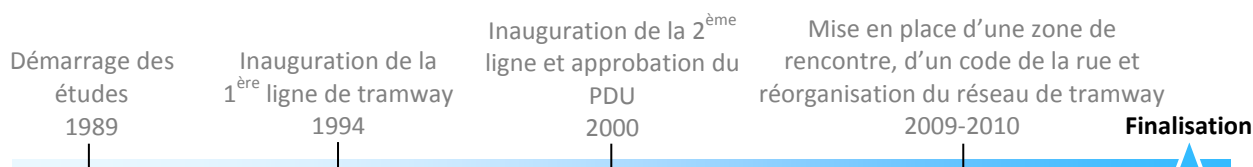
- Création d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU)
- Révision des documents d'urbanisme existants dans le but de les compléter, préciser et adapter :
  - Extension du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
  - Mise en place d'un volet patrimonial dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Mise au point et calage d'un modèle multimodal de simulation de trafic

**LE FINANCEMENT****PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC**

Communauté Urbaine de Strasbourg, Région Alsace, Etat

**VALEUR TOTALE DU PROJET**

N/C

**ÉTAT D'AVANCEMENT****ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN**

Pour désengorger la ville sans porter atteinte à la valeur du site historique, la Ville de Strasbourg avait souhaité créer une ligne forte de transport en commun souterrain (métro).

Devant le coût du projet, les autorités locales ont finalement décidé de réfléchir le problème différemment. Elles ont opté pour un tramway certes

inséré en surface sur voirie existante, mais l'ont accompagné d'une redistribution complète de l'espace public entre les différents modes de transport, faisant la part belle aux solutions « douces ». Elles ont ainsi transformé un tramway a priori agressif pour la valeur universelle exceptionnelle du bien, en une véritable opportunité de valorisation durable du site.

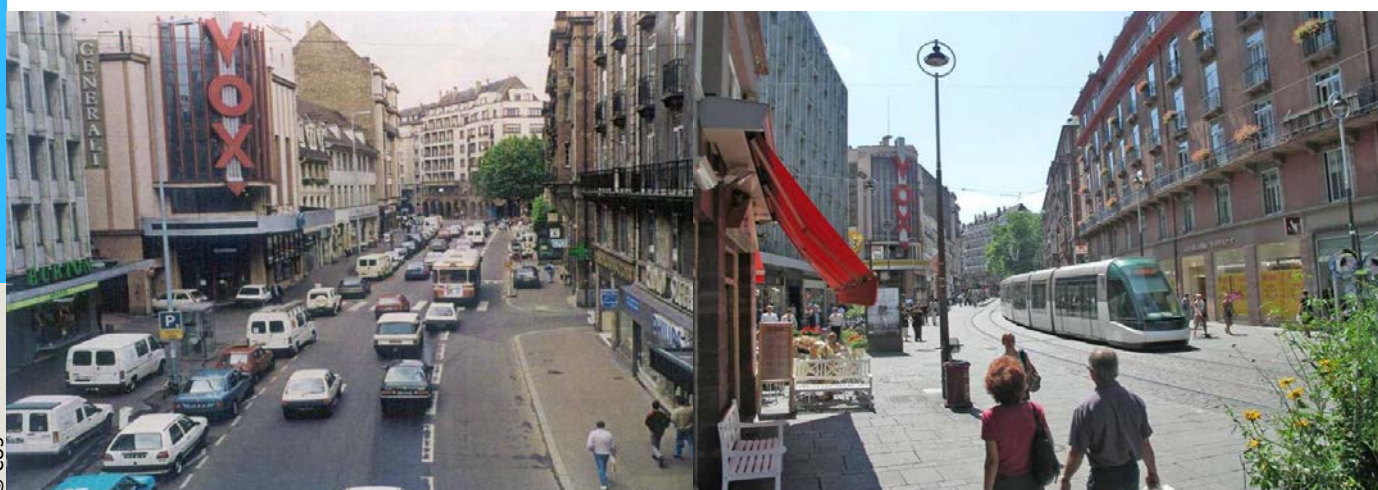


Aujourd'hui, le tramway connaît un franc succès de fréquentation, le nombre de voitures entrant chaque jour en centre-ville a notablement baissé, les piétons et les cyclistes se sont réapproprié l'espace public. En termes de cadre de vie, le projet a permis de diminuer la pollution et de maintenir une population résidente.

Au-delà, la réalisation de ce projet a amélioré l'accessibilité du centre-ville, renforcé les liens périphérie/centre et, de ce fait, redynamisé et modernisé le commerce de centre-ville. Les effets de l'opération

dépassent en outre le seul cadre du territoire communal puisque le Plan de Déplacements Urbains a été mis en place sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

En définitive, le Site Historique de la Grande Ile est devenu « un lieu d'expérimentation en matière de politique des transports », démontrant la capacité d'un bien inscrit à s'ancrer pleinement dans son temps mais aussi à jouer un rôle moteur pour les territoires en matière de politiques urbaines.



Le centre ville de Strasbourg avant la réorganisation des déplacements...

... et après

QUESTIONNEMENTS

Les études pour le nouveau tramway et celles pour l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains ont démarré conjointement, en 1989, facilitant ainsi l'intégration des politiques de transport dans une réflexion globale.

La réalisation par étapes des deux projets a permis en outre l'intégration des impératifs croissants de développement durable et la mise en place d'une politique de participation très en amont. Pour autant, « ce projet a demandé un réel courage politique ».

Aujourd'hui, l'application de cette démarche sur d'autres territoires pose d'autant plus fortement la question du défi politique que la vitesse de transformation de nos villes s'accélère et que les impératifs de développement durable relèvent de l'urgence.

<b>MAIRE</b>	Roland Ries	<b>CONTACT TECHNIQUE</b>	Dominique Cassaz
Mandat	2008-2014	→ adresse	Communauté Urbaine de Strasbourg- Direction de la Culture 6, rue du Jeu des Enfants- 67100 Strasbourg - France
		→ contact tel	+ 33 (0)3 88 60 95 91
		→ contact mail	dominique.cassaz@strasbourg.eu
		→ site web	www.strasbourg.eu